



**PLAUDREN**

DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
ARRONDISSEMENT DE VANNES  
COMMUNE DE PLAUDREN

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du mardi 17 décembre 2024**

L'An Deux Mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Maire.

L'appel nominatif des conseillers municipaux est effectué et le quorum est constaté.

Le procès-verbal du conseil municipal du mardi 26 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

1. Travaux en régie 2024
2. Dénomination des voiries communales
3. Questions diverses

**Présents (12)** : Mme LE LUHERNE Nathalie, M. ETIENNE Didier, Mme GEORGES Régine, Mme EVENO Joëlle, M. LORIC Stéphane, M. LE MIGNON Hervé, Mme ROCHER Gwladys, M. DENIS Jean-Marc, Mme DANIEL Cécile, Mme BROHAN-GUYOT Colette, Mme GILLET Aurélie, M. BROHAN Guénaël

**Absents excusés (2)** : Mme DREANO Françoise (ayant donnée pouvoir à Mme GEORGES Régine), M. FERIR Michaël

**Absents non excusés (4)** : M. GUILLEVIC Erwan, Mme LOUIS Lydia, Mme LORIC Martine, M. BURBAN Thierry

**Secrétaire de séance** : Mme GEORGES Régine

**Présents : 12**

**Votants : 13**

### **Délibération n°2024/12/17-01 – Travaux en régie 2024**

Rapporteur : Mme Nathalie LE LUHERNE

Les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète. Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel acquis, loué, frais de personnel...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Il est proposé de valider les travaux en régie en annexe.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **APPROUVER** les travaux en régie pour l'année 2024 joint en annexe
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier

### **Délibération n°2024/12/17-02 – Dénomination des voiries communales**

Rapporteur : M. Jean-Marc DENIS

**Considérant** qu'il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation ;

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre ;

**Considérant** qu'il appartient également au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ;

**Considérant** que la dénomination des voies est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même ;

**Considérant** que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté par arrêté du maire » ;

**Considérant** que la dénomination des rues de la commune est présentée au conseil municipal ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **DE PROCEDER** à la dénomination des voies de la commune
- **DE VALIDER** les noms attribués à l'ensemble des voies (en annexe de la présente délibération)
- **DE CHARGER** Madame le maire de procéder à la numérotation
- **D'AUTORISER** Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

### **QUESTIONS DIVERSES**

*Jean-Marc DENIS informe que le plan du centre-ville va être actualisé.*

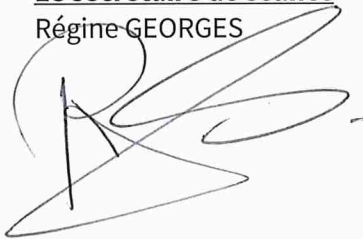
*Suite au passage du cyclone Chido sur Mayotte, il est possible d'effectuer un don à la protection civile.*

*Le projet de l'écureuil est présenté.*

**La séance est levée à 21h54.**

**Le secrétaire de séance**

Régine GEORGES



**Le maire**

Nathalie LELUHERNE



## Travaux en régie 2024

Date : semaines	Nature des travaux	Montant des fournitures TTC	Grade agent	Coût horaire	Nombre d'heures travaillées	Total heure	Total coût horaire	Total main d'œuvre	Total général
4	Amenagement Moustoiric	1 697,95 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	0:00:00	0:00:00	- €	656,54 €	2 354,49 €
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable	22,34 €	7:00:00	7:00:00	156,38 €		
		<b>1 697,95 €</b>	Adjoint technique 2ème classe Antoine	20,84 €	24:00:00	24:00:00	500,16 €		
1-2-3-4	Peinture ty an holl	1 027,98 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	67:00:00	67:00:00	1 136,99 €	2 487,71 €	3 515,69 €
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €	67:00:00	67:00:00	1 350,72 €		
		<b>1 027,98 €</b>	Adjoint tech principal 2eme classe Responsable				- €		
	Coffre salle de sport	52,50 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	14:00:00	14:00:00	237,58 €	237,58	387,58 €
		97,50 €	Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €					
		<b>150,00 €</b>	Adjoint tech principal 2eme classe Responsable						
17	Gabarit traçage	<b>113,81 €</b>	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	3:30:00		59,40 €	59,40 €	173,21 €
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €					
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable						
15	Table picnic		Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	3:00:00	3:00:00	50,91 €	50,91 €	50,91 €
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €	8:00:00				
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable				- €		
	Banc		Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	3:00:00	3:00:00	50,91 €	50,91 €	50,91 €
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €					
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable			0:00:00	- €		
Septembre	Mobilier ALSH	902,59 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	33:00:00	33:00:00	560,01 €	560,01 €	1 462,60 €
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €		0:00:00	- €		
		<b>902,59 €</b>	Adjoint tech principal 2eme classe Responsable	20,23 €					
10-11-12-17-18-	Etangs projet pédagogique	4 541,27 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	139:30:00	139:30:00	2 367,32 €	2 669,72 €	7 210,99 €
		173,19 €	Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €	15:00:00	15:00:00	302,40 €		
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable						
<b>TOTAL</b>									<b>15 206,37 €</b>

Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

Publié le

ID : 056-215601576-20241220-20241217\_02-DE



**TABLEAU RECAPITULATIF - DÉNOMINATION DES VOIES - COMMUNE DE PLAUDREN - PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE**

Allée du Puits	Fol-Perdrix	Kerguillermé	La Belle Étoile	Le Mené	Pener	Route de l'Argoat	Rue du Haras
Allée du Ruisseau	Gohilis	Kerguillo	La Closerie	Le Moustoiric	Penher Morio	Route de l'Arz	Rue du Jasmin (Lotissement des Jardins de Fleur)
Bel Air	Grand Kerio	Kergurion	La Croix	Le Nabo	Penher Tual	Rue des Potiers	Rue du Loch (Lotissement communal de la Vallée de l'Arz)
Bellevue	Gravillas	Kerhaliguen	La Croix Peinte	Nalan	Penvern	Route des Vénètes	Rue du Souvenir Français
Bénalo	Guéléneq	Kerharay	La Croix Verte	L'Enclos	Petit Kerhorno	Route du Pont	Rue Georges Cadoudal
Botcol	Guernevé	Kerhel	La Forestière	Le Nédo	Petit Kerio	Rue de Kerambourg	Ruelle des Charrons
Bot Fau	Guernevé Saint Bily	Kerhoh	La Futaie	Le Refuge	Petit Kermarec	Rue de la Cressonnière (Lotissement le Hameau du Lavoir)	Rue Mathurin Méheut (Lotissement des Peintres)
Botquéno	Impasse de Corn er Hoët	Kerhorno	La Grande Métairie	Le Reste	Place de la Mairie	Rue de la Fontaine	Rue Paul Gauguin (Lotissement des Peintres)
Bremenec	Impasse de Cornevec	Kerhuil	La Grée	Le Resto	Place de l'Église	Rue de la Madeleine	Saint Bily
Cadio	Impasse de la Huppe Fasciée	Kerhuippe	La Lagune du Champ de Tir	Le Rodoué	Place Lann Feutan	Rue de la Quenouille	Talara
Chapelle Chaupas	Impasse de Lanvaux	Kerio	La Mare aux Oies	Le Rodoué Saint Bily	Place Peter Arthur Meakin	Rue de l'Avenir	Talhouët
Chemin de Kerbauché	Impasse des Corneilles	Kéripaud	Lanrenec	Le Since	Polez	Rue de l'Evel (Lotissement communal de la Vallée de l'Arz)	Talhouët Penderff
Chemin de la Chapelle	Impasse des Forgerons (Lotissement le Clos des Vanniers)	Kerivarho	Le Bodan	Les Jardins de Kerlann	Pont Bertho	Rue de l'Oust (Lotissement communal de la Vallée de l'Arz)	Touldouar
Chemin de la Croix du Hayo	Impasse des Herbiers	Kerjean	Le Bodery	Les Mortiers	Pont Braz	Rue des Déportés	Trédiéc
Chemin de la Métairie	Impasse du Bois	Kerlevent	Le Breuil	Les Trois Chênes	Pont er Guel	Rue des Écoles	Trénevé
Chemin de la Rabine	Impasse du Menhir	Kerlohé	Le Bruguen	Le Tressais	Porfau	Rue des Épicéas (Lotissement La Lande de Cornevec)	Trescoët
Chemin des Carriers	Keracher	Kermarec	Le Château du Nédo	Le Vallon	Poubren	Rue des Érables	Ty Bonaparte
Chemin des filles du Saint-Esprit	Kerbachelier	Kermaria	Le Clos de l'Alisier (Lotissement du Hayo)	Le Vieux Château	Poulgat	Rue des Korrigans (Lotissement les Côteaux du soleil - Adresse à créer)	Ty Vau
Chemin des Korils	Kerbarneq	Kermiser	Le Clos du Croiseau	Le Vieux Fort	Poulgouarin	Rue des Landes	Vieux Luhan
Chemin des Lavois	Kerbiguet	Kermoulin	Le Clotte	Le Vieux Pré	Poulguern	Rue des Lauriers (Lotissement du Hayo)	
Chemin du Doué	Kerbihan	Kernavellec	Le Cosquer	L'Hôpital	Poulhervis	Rue des Lavandières	
Chemin du Guerneq	Kerboulgent	Kerpenneq	Le Goavro	Luhan	Prince	Rue des Myosotis (Lotissement les Sentiers de la Rabine - Adresse à créer)	
Chemin du Moulin à Vent	Kerdiren	Kerscoup	Le Golut	Manoir de Kergurion	Quénihouët	Rue des Passées	
Clidan	Kerdréan	Kersplane	Le Guénéguq	Moulin de Clidan	Rénal	Rue des Rah Koëd	
Cliscoët	Kerfloq	Kertugare	Le Gué Penderf	Moulin de Luhan	Résidence des Ajoncs	Rue des Rainettes	
Coët Kra	Kerfraval	Kervasy	Le Guern	Moulin du Nédo	Résidence des Genêts	Rue des Violettes (Lotissement des Jardins de Fleur)	
Coët-Navent	Kergat	Kerverlan	Le Guerner	Moulin Morio	Résidence du Parc	Rue Diribin (Lotissement des sourciers)	
Colizac	Kergohler	Kerviguen	Le Guerny	Parc er Len	Route de Colpo	Rue du Bocage	
Esplanade des Saules (Lotissement La Croix du Hayo)	Kergonan	Kervoise	Le Hoago - Kerbily	Penbodo	Route de Cornevec	Rue du Couvent	

Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

Publié le

ID : 056-215601576-20241220-20241217\_02-DE